



CONVOCACTION 37^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 20 novembre à Vendredi 22 Novembre
Centre Paul Balmigère - 1 chemin de Garrigue Plane
11200 Camplong d'Aude

Chères adhérentes, chers adhérents,

Ce courrier pour vous convier à l'Assemblée générale 2019 du syndicat, qui démarrera Mercredi 20 novembre à 13h30 et se terminera vendredi 22 novembre à 12h.

A nouveau, les dossiers à discuter, à construire, à finaliser seront nombreux, marque du dynamisme du syndicat. Pour illustration, une vingtaine de nouvelles productrices et producteurs rejoignent le syndicat en tant que postulant.e.s cette année encore.

Au programme : habituels bilans, retour sur la Fête des Simples 2019, validation de feuillets transformations du cahier des charges et choix d'orientation des actions du syndicat pour l'année à venir.

Comme à l'accoutumée, il faudra aussi procéder au renouvellement partiel du Conseil d'administration. Au moins 4 sièges sont à pourvoir cette année.

Le programme détaillé de l'AG sera envoyé début novembre.

En attendant vous pouvez prendre connaissance du volet cosmétique du cahier des charges qui sera à discuter et à valider lors de l'AG.

Le dispositif de « Ruche » est reconduit pour présenter dans des « alvéoles » les différents sujets qui sont en cours au sein du syndicat. Des temps d'AG se passeront dans ces alvéoles.

Mercredi matin : 1 sortie botanique au départ de Camplong avec Moutsie de l'association L'Ortie

Pour les soirées :

Mercredi soir : temps en ruche pour celles et ceux qui le souhaitent et projection du film **L'esprit des Simples, de Pierre Verneuil**. «*L'esprit des simples nous conduit dans l'univers des plantes médicinales. C'est l'occasion de rencontrer des paysans philosophes, c'est aussi une approche du soin à l'opposé des visions industrielles et c'est enfin un regard sur le vivant.*».

Jeudi soir : Bal Folk avec initiation à la danse trad. **Les musicien.ne.s qui jouent de la musique traditionnelle sont invité.e.s à ramener leurs instruments.**

Et aussi, comme toujours bourse aux graines et aux plants (amenez de quoi troquer).

Sylvia, de la coop papier, sera également présente et pourra effectuer quelques livraisons sur place. Contactez-la dès maintenant pour vos demandes. cooppapier@syndicat-simples.org

Rappel : Formation sur la maladie de Lyme du lundi 18 novembre 14h au mardi 19 à 17h30

Il y a un temps de formation autour de la maladie de Lyme qui se déroule les 18 et 19 novembre, avec Thierry Folliard, naturopathe, sur le même lieu, en amont de l'AG. C'est une formation VIVEA prévue pour 20 personnes. Il faut donc s'inscrire pour y participer. Il reste 8 places à ce jour. Bulletin d'inscription disponible dans le mail d'envoi et sur l'espace adhérent.e.s. Inscription à envoyer à Armelle au siège de Crest. Merci.

Au plaisir de se retrouver.

Le Conseil d'Administration

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS LOGISTIQUES

C'est le massif Pyrénées qui nous accueille et c'est donc auprès de lui qu'il faut vous tourner pour vos questions logistiques (transports, couchages, régimes particuliers, autres besoins).

Votre contact principal : **Cécile CLUZET** - cecile.cluzet@live.fr - 06 86 07 82 60

Adresse postale : Lèdre - 09240 La Bastide de Sérrou

Pour s'organiser au mieux, merci de renvoyer à **Cécile** le bulletin d'inscription ci-joint dès que possible et **avant le samedi 9 novembre** par courrier électronique ou par courrier postal.

HEBERGEMENT ET REPAS

- L'hébergement se fera sur place, en chalets de 6 ou 4 personnes. les draps sont fournis. . **Amener votre linge de toilette. 15 € la nuitée/personne.**

- Les repas du midi et du soir seront préparés par un traiteur, qui travaille avec des produits locaux avant tout et bio si possible. **Tarif : 11 € par repas.**

Pour le dîner du mardi 14, auberge espagnole uniquement.

- Petits-déjeuners sont tirés du sac. Ramener vos confitures, tisanes, fromages et autres spécialités à partager. (Le Massif Pyrénées s'occupe du café, pain, beurre)

Les dégustations de tous les terroirs seront les bienvenues pour agrémenter les pauses et apéros.

- Vin, bières et limonades seront disponibles en prix libre sur place aussi.

- Les chiens sont acceptés, en étant gérés par leurs humains responsables

- Il est possible de venir en camion. Parking à côté de la salle.

Rappel sur le paiement des nuitées : la cotisation de 130 € des producteurs et la cotisation de 195 € des couples de producteurs inclut les 2 nuitées du mercredi et du jeudi. Les nuitées des sympathisants, conjoints, enfants et stagiaires sont à leur charge.

POUR SE RENDRE A CAMPLONG D'AUDE

Camplong d'Aude se trouve entre Carcassonne et Narbonne

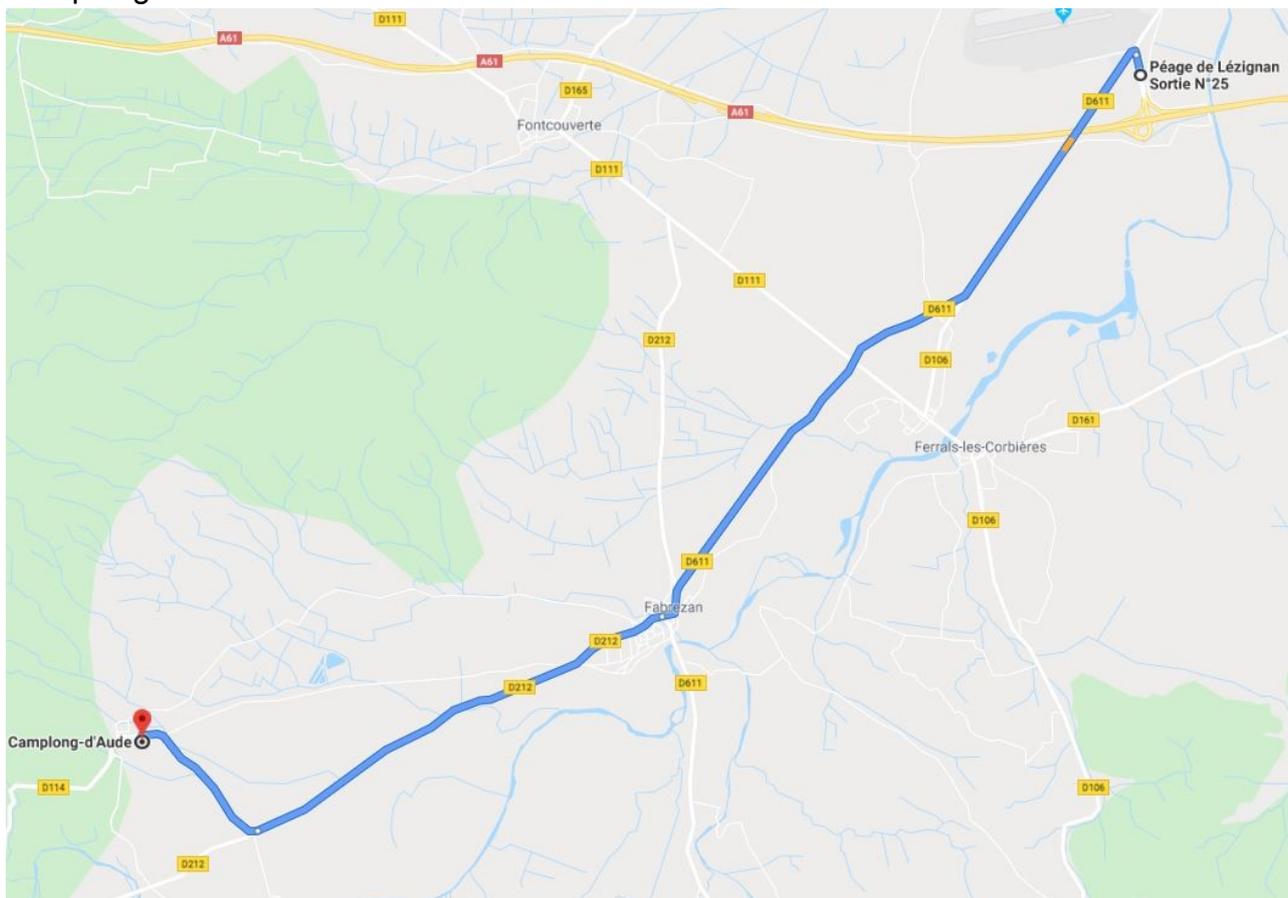
En train

Gare de Narbonne (à 30 min) - Gare de Lézignan – Corbières (à 15 min)

Préciser votre jour, heure et lieu d'arrivée dans le bulletin d'inscription.

En auto – Via l'A61

Sortie n°25 Lézignan et prendre la direction sud vers Ferrals-les-Corbières / Fabrezan / Camplong d'Aude





Pour organiser des co-voiturages :

<https://www.togetzer.com/covoiturage-evenement/fxt9xi>

Contacteur Laura si problème avec ce site : 06 41 27 41 52 – reseau@syndicat-simples.org



PROCURATION

Producteurs, productrices et postulant.e.s : remplir et transmettre vos procurations si vous souhaitez être représenté.e. en votre absence.

1 seule procuration par personne présent.

NB : il n'y a pas de procuration pour les sympathisant.e.s car ils ont une voix consultative.

A qui envoyer ma procuration ?

Je prends contact avec la personne à qui je donne procuration. Si elle est d'accord et qu'elle n'a pas déjà une autre procuration, je lui envoie directement ma procuration. Et la personne se présente à l'AG avec la procuration en sa possession.

PROCURATION pour l'Assemblée Générale SIMPLES 2019

Mme – M. Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

producteur-riche

postulant-e

BON POUR POUVOIR À REPRÉSENTER MON VOTE LORS DE CETTE ASSEMBLÉE

Je donne ma procuration à M-me :

producteur-riche

postulant-e

!! Une seule procuration par personne – procuration valable pour une personne du même collège que moi (producteur ou postulant)

Fait à le : / / 2019

Signature :